



## **Conseil Municipal du 25 février 2013**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le conseil municipal était réuni afin de débattre sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

### **1 - Approbation de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour aux membres du Conseil Municipal.  
Approbation à l'unanimité du Conseil.

### **2 - Compte rendu de la séance du 1er février 2013**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 1<sup>er</sup> février 2013. Adoption à l'unanimité du conseil.

### **3 - Taxe d'aménagement sur le stationnement extérieur**

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 10 octobre 2011 a été instaurée la Taxe d'Aménagement au taux de 5 %, ainsi qu'une exonération partielle de 40 % pour les logements d'habitation et d'hébergement financés par l'Etat relevant des Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS), et fixé la valeur forfaitaire des places de stationnement non comprises dans la surface visée à l'article L 331-10 du code de l'urbanisme au montant de 5 000 €

La loi du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 a permis la mise en place d'une exonération totale ou partielle de Taxe d'Aménagement pour les surfaces de stationnement comprises dans les constructions d'immeubles (hors maisons individuelles) afin de lever les distorsions constatées entre la taxation des places de stationnement intérieur et celles du stationnement extérieur, au regard du risque d'une plus grande imperméabilisation des parcelles. Approbation à l'unanimité du Conseil.

### **4 - Voie de liaison Inter-quartiers**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet de réalisation de la voirie de liaison inter-quartiers « Les terrasses - Les Aires ». Le document d'arpentage relatif à l'emprise de l'opération est en cours de réalisation par Frédéric Benoît géomètre Expert DPLG à Cournonterral. Il propose au conseil Municipal l'intégration de la voie de liaison dans le domaine public à l'issue de la réalisation. Approbation à l'unanimité du Conseil.

### **5 - Rétrocession des espaces communs de l'opération Les Jardins de la Billière**

Dans le cadre de la réalisation de la résidence « Les Jardins de la Billière » par Hérault Habitat, la rétrocession de la voirie, des espaces communs, et des espaces verts, interviendra dans les semaines à venir après le document d'arpentage réalisé par le géomètre en charge de l'opération.

### **6 - Echange foncier**

Sur le secteur des Clavoux, la parcelle cadastrée section B N° 450 d'une superficie de 2685 m<sup>2</sup> fait l'objet d'un projet d'aménagement de 5 lots déposé par Sud Aménagement Foncier. La parcelle communale riveraine cadastrée section B N° 2198, donne accès à la future zone AU4. En vue de l'élargissement de la parcelle communale et d'une simplification du lot A de l'opération, un échange foncier est envisagé avec l'aménageur. La commune cède 71 m<sup>2</sup>, et reçoit 31 m<sup>2</sup>. L'aménageur prend en charge les frais de géomètre et de l'acte notarié. Approbation à l'unanimité du Conseil.

## 7 - Extension du restaurant scolaire

Dans le cadre de l'extension du restaurant scolaire et suite à la mise en concurrence, la mission Bureau de Contrôle a été confiée à DEKRA Industrial et la mission SPS (sécurité et protection de la santé) à l'entreprise APAVE.

## 8 - Finances

### Compte administratif et compte de gestion 2012

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2012.

Après report des excédents antérieurs, le résultat de clôture de l'exercice 2012, dégage un solde positif de 198 362,97 € (75 322,84 € pour la section de fonctionnement, 123 040,13 € pour la section d'Investissement).

Adoption à l'unanimité du conseil.

## 9 - Rythmes scolaires

Monsieur le Maire présente au Conseil le décret relatif à l'aménagement du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire modifiant le code de l'éducation.

Dans le prolongement des négociations intervenues entre les différents partenaires concernés le principe d'adoption de la nouvelle mesure du rythme scolaire a été validé. Il précise que ce dernier sera mis en place à compter de la rentrée de 2013.

## 10 -Recrutement d'un contrat "Emploi d'Avenir"

Création d'un poste d'animateur à temps complet dans le cadre de la mise en place des emplois d'avenir. Monsieur Nordine Asiamar intégrera l'équipe d'animateurs à compter du 1er mars 2013. Approbation à l'unanimité du conseil

## 11 – Informations Diverses

- Aménagement de la RD5 et déviation de Montbazin, par arrêté n° 2013-I-236 Mr le préfet de l'Hérault, préfet de la Région Languedoc Roussillon a déclaré, le projet d'utilité publique, la mise en compatibilité des Plans locaux d'urbanisme de Cournonsec et Montbazin, et la cessibilité des parcelles nécessaires.

- Le Tour de France passera par Cournonsec le 5 Juillet 2013.

### Agenda :

Jeudi 28 février : **Dépistage 34** le Mammobile sera devant la salle des fêtes rue des Barrys de 9h00 à 18h00. Pour les femmes de 50 à 74 ans

Samedi 16 mars 21h00 et dimanche 17 mars 17h30 : Concert du duo "**La chanson swing**" au Temple.

Mercredi 20 mars : Lecture de **Contes** à la bibliothèque à partir de 10h00 pour les 3-6 ans.

Dimanche 24 mars : **Loto** organisé par la Chorale Le Chœur Riez

Aucune question supplémentaire n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les Conseillers pour le travail d'ensemble effectué et leur participation aux débats, et clôture la séance.



Le Maire  
Président de Montpellier Agglomération  
Conseiller Général  
Jean-Pierre MOURE